



Octobre 2017



## BLES TENDRES D'HIVER BIO : RESULTATS VARIETAUX 2017

Les résultats présentés sont issus du réseau de criblage variétal de la zone Sud en AB.

### Des choix différents en fonction des débouchés :

Le choix variétal en blé tendre est essentiel. Il se raisonne principalement en fonction de la commercialisation envisagée.

Pour une production à destination de l'alimentation animale, on choisit généralement des variétés à fort rendement. La teneur en protéines est une caractéristique secondaire: Atlass, Arezzo, RGT Venezia, Rubisko, etc... Là aussi on peut distinguer 2 cas de figure :

- Les blés fourragers commercialisés à un O.S. : ils peuvent être cultivés en pur ou en mélange de variétés si votre collecteur l'accepte.
- Les blés fourragers destinés à l'autoconsommation : il est alors possible d'envisager les mélanges de variétés mais aussi les mélanges de différentes céréales (avoine, triticale, seigle, blé) voire d'y ajouter des légumineuses (féverole, pois, vesce, etc). Le choix se fait bien entendu en fonction des exigences de votre troupeau.

Remarque : les associations céréale à paille avec pois ou féverole ne laissent que peu de place au salissement grâce à une meilleure occupation aérienne et souterraine.

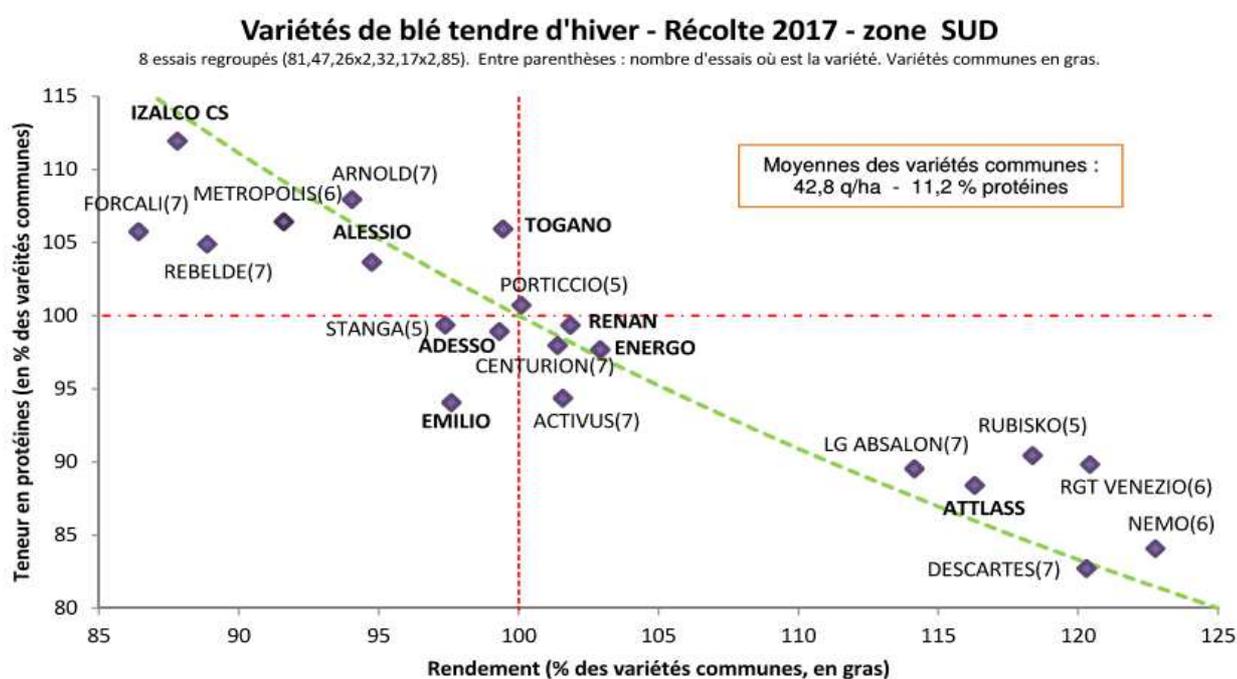
Pour une production destinée à l'alimentation humaine, le débouché le plus courant est la panification (il existe aussi des blés biscuitiers). Le type de commercialisation influe sur les variétés semées :

- Les variétés « anciennes » : Rouge de Bordeaux, Florence Aurore, Bladette de Puylaurens, Blé de Castelnau, etc sont intéressantes dans une démarche de vente directe.
- Les variétés plus « modernes » : Izalco CS, Alessio, Togano, Rebelde, Renan, etc... ont l'avantage d'être collectées par les O.S. ce qui simplifie la commercialisation. Ces blés sont classés selon leur qualité boulangère :
  - Les Blés Panifiables Supérieurs (BPS) sont des blés dont les caractéristiques boulangères conviennent à l'industrie boulangère
  - Les Blés Améliorants ou de Force (BAF) ont une teneur importante en protéines, permettant de compenser les lots un peu faibles sur ce critère.

## Résultats des essais blé tendre Sud de la France

Comme chaque année, le réseau ITAB et Arvalis testent des variétés de blés en conditions biologiques. Les résultats permettent d'apprécier les aptitudes des nouvelles variétés ainsi que de vérifier l'évolution des variétés inscrites les années précédentes.

Les essais, cette année, présentent une variabilité de rendement corrélée au pourcentage de levée de la variété. Les variétés ayant le plus mal levé ont donc pu être pénalisées (ex Forcali) ou, à l'inverse, être favorisées (ex Renan, Descartes). La moyenne générale des essais est bonne et quasiment identique (100,9%) à la moyenne des variétés communes, à 42,8 q/ha et un taux de protéines à 11,2%. La moyenne l'an dernier était à 38,7 q/ha et un taux de protéines moyen de 10,5%.



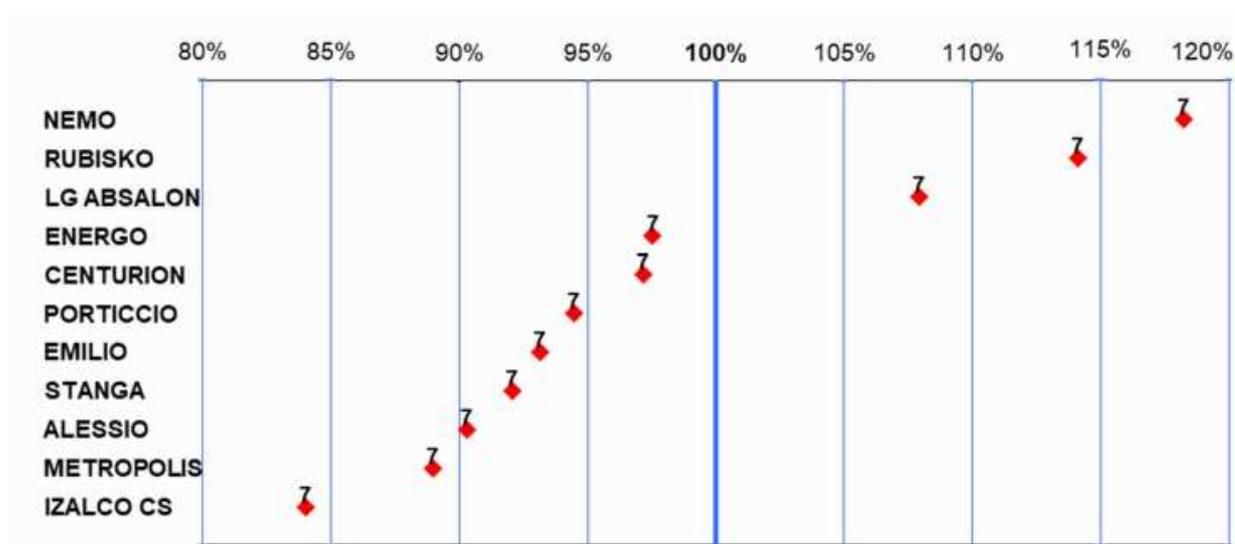
*Classement des variétés de blé tendre en fonction de leur teneur en protéine et de leur rendement( source : ITAB, Arvalis)*

Les rendements sont sur l'axe des abscisses et la teneur en protéine sur celui des ordonnées. L'échelle est donnée en % de la moyenne des variétés en gras. Les droites en rouge pointillé donnent les moyennes de l'essai.

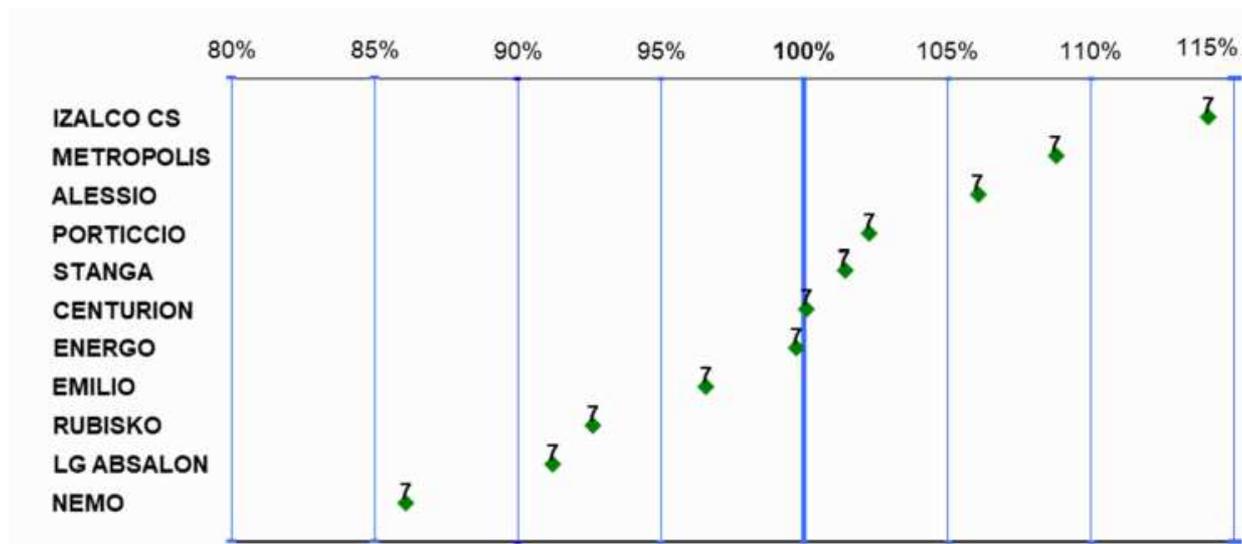
Le but est d'avoir des variétés dans le carré en haut à droite, c'est-à-dire supérieur à la moyenne des variétés à la fois en terme de rendement et en terme de protéines. Malheureusement, ces variétés « miracles » n'existent pas. En effet, la teneur en protéine est inversement proportionnelle à la productivité de la variété : plus la variété produit des grains riches en protéines, plus le rendement est faible. Cette tendance est synthétisée par la courbe verte.

## Zoom sur les nouveautés :

Rendements bio:



Teneur en protéines :



Le choix des variétés cultivées repose donc sur de multiples critères. Il doit prendre en compte votre débouché et stratégie de commercialisation mais également les caractéristiques agronomiques de chaque variété.

Sources : ITAB, Arvalis  
Auteur : I. BARRIER, CA82

# MARCHE DES GRANDES CULTURES : PREVOYEZ VOTRE ASSOLEMENT

Comme chaque année, les metteurs en marché présentent leurs préconisations en terme de marché pour la campagne 2017-2018.

Les surfaces certifiées bio ont fortement augmenté en 2017, résultat de la grande vague de conversion de 2015. Par conséquent les collectes ont suivi, particulièrement pour les cultures d'été. Dans ce contexte, il est important de prendre en compte les recommandations des metteurs en marché, afin d'orienter vos assolements vers les cultures porteuses.

## Quelques conseils !

Si la plupart semblent évidents, il est toujours bon de les rappeler :

- Tout d'abord, **contactez votre metteur en marché**. Il est le plus à même de vous guider vers les marchés les plus porteurs et donc les cultures les plus intéressantes économiquement parlant.
- Les mélanges sont intéressants pour la culture mais sont plus compliqués à gérer lors de la récolte : pour cela, **les mélanges doivent être obligatoirement contractualisés** avec votre metteur en marché. Attention, les frais de triage seront prélevés.
- Les productions de niche permettent une diversification des cultures et ont généralement des débouchés intéressants. Toutefois, du fait du faible volume qu'elles représentent, elles doivent elles aussi forcément être contractualisées.

A titre d'information, voici les positions adoptées par les OS sur les cultures principales :

Tendances des Orientations des cultures destinées à l'alimentation Humaine pour R-2018					
Cultures	Tendances Marchés 2017/2018		Bio	C2	Contextes & Commentaires
	Conso	Prix			
<b>ALIMENTATION HUMAINE</b>					
Blé Panifiable	↗	↔		/	La production augmente mais pas suffisamment pour répondre à la consommation en forte croissance. D'importants volumes d'imports pour les combler...
Blé Dur	↗	↔		/	La production n'est pas suffisante pour répondre à la consommation en forte croissance. Souhait des opérateurs de la filière de supplanter les importations
Tournesol Lino & Oléique	↔	↘		/	Nette progression de la collecte de tournesol en 2017 vs 2016. Forte pression des huiliers face à tous ces volumes disponibles (conjuncturels)
Colza	↗	↔		/	Souhait des OS et des opérateurs de la filière à voir cette production se développer.
Soja AH	↔	↔		/	Augmentation linéaire des besoins et Marchés du soja AH satisfait
Lentilles	↗	↗		/	Forte demande mais culture à contractualiser auprès de votre OS
Pois-chiches	↗	↔		/	Demande en augmentation et nécessité de contractualiser cette culture avec votre OS
Lin	↔	↘		/	Tension de certains utilisateurs ; culture à contractualiser
Cameline, chanvre, etc.	↔	↘		/	Réelle opportunité mais difficultés de visibilité et doivent être impérativement contractualisées...

## Tendances des Orientations des cultures destinées à l'Alimentation Animale pour R-2018

Cultures	Tendances Marchés 2017/2018		Bio	C2	Contextes & Commentaires
	Conso	Prix			
<b>ALIMENTATION ANIMALE</b>					
Blé Fourrager	↗	↗			Augmentation des utilisations de Bio et C2 par les FAB. Des volumes imports viendront compléter les ressources
Triticale	↗	↗			Collectes 2017 Bio et C2 en nettes progressions (+70%) vs 2016. La demande des FAB reste soutenue et dynamique...
Orge	↔	↗			Collectes 2017 Bio et C2 en nettes progressions (+74%) vs 2016. Les utilisations Bio des FAB croient légèrement. <b>Attention pour les volumes C2...</b>
Pois & Féveroles	↔	↔			Augmentation de la collecte de 45% entre 2017 et 2016. Les utilisations FAB vont augmenter mais attention que la production n'augmente pas plus vite que les utilisations. Risque d'alourdir les stocks...
Soja AA	↗	↔			Augmentation de la collecte d'environ 20% entre 2017 vs 2016. Les utilisations FAB de soja traçé sont en fortes croissances grâce notamment aux divers outils de trituration du Sud-Ouest et nationaux... Cependant, la collecte de soja ne satisferait pas pleinement les utilisations AA + AH : imports
Maïs	↗	↔			Même si la collecte augmente, elle risque de ne pas être suffisante pour couvrir les utilisations : imports
Sorgho	↗	↔			Culture qui connaît la plus forte progression en 2017 vs 2016 avec + 98 % au niveau national et + 176% au niveau régional. <b>Attention pour les volumes C2</b>
Mélanges	↔	↔			Intérêts agronomique des associations (moins évidents depuis R-16) : Blé-Féveroles ; Triticale-Féveroles ; Orge-Pois et Avoine-Pois : doivent être obligatoirement contractualisées

- Culture à développer
- Culture à maintenir
- Culture à diminuer

Marchés porteurs, à la hausse ou stabilisé

Marché équilibré, risque de dépréciation des prix Bio

Marché encombré, Risque de déclassement en conventionnel

Source : COOP de France Occitanie

Auteur : P-Y LE NESTOUR, CA31

### VOS CONTACTS DEPARTEMENTAUX

► **Txomin ELOSEGUI** - 05 61 02 14 00  
txomin.elosegui@bariege.chambagri.fr  
**Chambre d'Agriculture 09**

► **Pierre-Yves LE NESTOUR** - 05 61 10 42 79  
pierre-yves.lenestour@haute-garonne.chambagri.fr  
**Chambre d'Agriculture 31**

► **Grégoire MAS** - 05 65 23 22 21  
g.mas@lot.chambagri.fr  
**Chambre d'Agriculture 46**

► **Yves FERRIE** - 06 84 92 71 64  
y.ferrie@tarn.chambagri.fr  
**Chambre d'Agriculture 81**

► **Sandrine VIGUIÉ** - 05 65 45 27 74  
sandrine.viguié@aveyron.chambagri.fr  
**Chambre d'Agriculture 12**

► **Jean ARINO** - 05 62 61 77 28  
ca32@gers.chambagri.fr  
**Chambre d'Agriculture 32**

► **Lise BILLY** - 05 62 34 66 74  
l.billy@hautes-pyrenees.chambagri.fr  
**Chambre d'Agriculture 65**

► **Ingrid BARRIER** - 05 63 63 07 11  
ingrid.barrier@agri82.fr  
**Chambre d'Agriculture 82**

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'Agriculture d'Occitanie relevant du projet régional «Terres d'Avenir».

Les BGV (Bulletin de santé du végétal) français d'origine sont disponibles en ligne sur les sites de :

- La DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

- La CRAMP : <http://www.mp.chambagri.fr/Bulletin-Sante-du-vegetal.html>

N° d'agrément : 2017-0001017



Bulletin réalisé sous la responsabilité de Pierre-Yves LE NESTOUR, référent agriculture biologique de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.  
Tél : 05 61 10 42 79 - pierre-yves.lenestour@haute-garonne.chambagri.fr

32 Rue de Lisieux - CS90105 - 31026 Toulouse Cedex 3  
[www.haute-garonne.chambre-agriculture.fr](http://www.haute-garonne.chambre-agriculture.fr)

La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-steps porté par l'APCA.

«En cas de prescriptions, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des modes d'application, des usages et des conditions d'application des produits prescrits. Il lui appartient de mettre en œuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

Directeur de la publication : Yves Danays, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.  
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Avec la participation financière de :

